



**Réunion extraordinaire du Sous-Comité Technique
Spécialisé Environnement Forêt sur la position commune
des Etats membres de la CEEAC face à la COP 27,**

Kinshasa, Palais du Peuple, 5 octobre 2022

**Discours d'ouverture de Son Excellence Madame Eve BAZAIBA
MASUDI, Vice Première Ministre, Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable de la RDC**

Kinshasa, le 05 octobre 2022

Mesdames et Messieurs les Ministres, Cher Collègues ;

Monsieur le Président en Exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale ;

Excellence, Messieurs les Ambassadeurs des Etats Membres de la CEEAC

Monsieur le Commissaire, Chef du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rurale de la Commission de la CEEAC ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences d'Exécutions de la CEEAC ;

Mesdames et Messieurs les Experts, Délégués des pays membres de la CEEAC ;

Mesdames et Messieurs ;

Il m'est un honneur et réel plaisir de prendre la parole à l'occasion de cette réunion extraordinaire du Sous-Comité Technique Spécialisé Environnement Forêt de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale pour échanger sur la position commune de notre sous-région face à la COP 27 prévue du 6 au 18 octobre 2022 à Sharm El Sheik en République Arabe d'Egypte.

Mon pays, la République Démocratique est honoré une fois de plus, après ce grand rendez-vous de la PRECOP 27, qui a été marqué par la Conférence scientifique internationale de Yangambi et les assises de la PRE COP que nous avons clôturés hier soir, sans citer les multiples évènements parallèles que Kinshasa notre ville capitale a abrité.

Je profite une fois de plus pour remercier l'ensemble des collègues Ministres et Ambassadeurs, pour avoir répondu positivement à notre invitation en dépit des agenda serrés et d'avoir soutenu mon pays en faisant le déplacement de Kinshasa pour la PRECOP 27.

La Présidence en Exercice de la République Démocratique du Congo de notre instrument d'intégration régionale qu'est la CEEAC, sous la houlette de SE Felix TSHISEKEDI TSHILOMBO, à qui nous rendant un hommage déférent, s'inscrit dans le renforcement du processus des réformes, qui souhaite voir opérationnalisés l'ensemble des décisions de nos Chefs d'Etat.

Si nous, nous proclamons, région solution à la crise environnementale et climatique actuelle, notre secteur sur la thématique « Environnement », demeure stratégique dans le processus d'intégration de notre sous-région, qui se singularise par ses écosystèmes systèmes forestiers tropicaux et ses tourbières, dont la contribution à la lutte contre les changements climatiques et l'économie verte et l'économie bleue n'est plus à démontrer.

Je compte sur chacun de vous, pour que nous regardions tous vers la même direction à cette époque de détermination des Peuples à prendre leur destin en main au regard, entre autres, des promesses de financement non tenues. C'est bien dans cet intérêt que lors de leur dernière conférence, tenue ici même à Kinshasa nos Chefs d'Etat, ont résolue de se retrouver pour un Sommet extraordinaire, l'année prochaine, en 2023 sur la thématique, Environnement, Changements Climatiques, Finance climatique et Forêt. Nous espérons que la Commission de la CEEAC s'y active déjà.

Les données factuelles de la science, qui nous rappellent l'urgence de l'action climatique et les conclusions mitigées de la dernière conférence des parties ne sauraient nous laisser indifférente notre sous-région à l'orée de la COP 27, une COP africaine à laquelle notre sous-région à travers mon pays a bien voulu s'associer à la République Arabe d'Egypte pour la préparer. Nous espérons que les autres parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques s'aligneront avec les conclusions de Kinshasa pour un succès à Sharm El-Sheikh.

Mesdames, Messieurs les Ministres, Chers Collègues,

Oui, l'Afrique centrale à ses particularités et ses spécificités. C'est ici l'occasion de remercier la Commission de la CEEAC et l'ensemble de nos Experts pour nous avoir proposés un projet de déclaration et de position commune que nous, politiques, devrions endosser et jouer notre rôle à Sharm El-Sheikh pour être sûr que ces spécificités soient prises en compte dans les conclusions de la COP 27.

L'adoption de l'accord de Paris en 2015 et la conclusion à Glasgow des règles et procédures de sa mise en œuvre, nous amène à tourner désormais vers les actions. Nous sommes donc à l'heure du renforcement de notre action commune dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. En revendiquant des choses à l'internationale, nous devons nous même créer des conditions favorables en interne pour une action réussie.

En route donc vers la COP 27, nous souhaitons une seule voix pour l'Afrique Centrale et coordination des actions pendant et après la COP. En ma qualité de Présidente du Sous-Comité Technique Spécialisé Environnement Forêt que j'invite notre sous-comité à se prononcer sur ce projet de position commune enrichie des résultats de Yangambi, ceux de la Réunion des Ministres de la COMIFAC et ceux de la PRECOP 27. Sur ce, je déclare ouvert les travaux de notre réunion.

Je vous remercie